

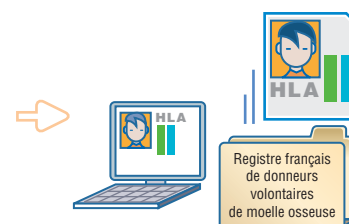
Le parcours du donneur



Pour s'inscrire sur le Registre français de donneurs volontaires de moelle osseuse, le donneur se présente au centre d'accueil le plus proche de chez lui.



Il pourra donner sa moelle osseuse à un malade qui a le même typage HLA.



Le Registre français est relié à tous les pays qui possèdent un Registre de donneurs volontaires de moelle osseuse.



Le donneur est rappelé par le centre d'accueil où il s'est inscrit.

On lui fait une prise de sang, afin de déterminer sa carte d'identité génétique (typage HLA). Il s'agit de sa carte d'identité tissulaire.

Ces informations sont inscrites dans le Registre français, comme pour tous les donateurs du Registre.

Un malade, en France ou à l'étranger, a besoin d'une greffe de moelle osseuse. Après recherche dans les Registres, un donneur est identifié. Son typage HLA est identique, il est compatible.

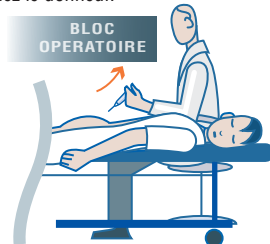
Etre donneur de moelle osseuse est un engagement à long terme.

Après des examens complémentaires, le médecin s'assure qu'il est toujours volontaire.



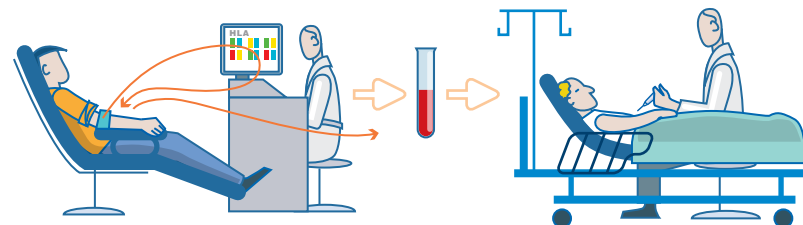
Il vérifie son état de santé et organise le prélèvement.

Quelques semaines plus tard, un médecin spécialiste prélève un peu de sa moelle osseuse dans les os du bassin. Elle se régénère facilement chez le donneur.



Le prélèvement se fait à l'hôpital sous anesthésie générale.

Il peut aussi se faire directement dans le sang. Au préalable, un médicament injecté au donneur y fait migrer les cellules de la moelle osseuse.



Ce prélèvement dure environ 3 heures.

Les cellules de la moelle osseuse sont enfin transportées à l'hôpital du malade pour lui être greffées.